№ 68 ...liothèque cantonale Sion — Le numéro: cinq centimes — Samedi 11 Juin 1910

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.5o	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	12.—	6,5o	4.—
Envoi par numéro . .	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition:
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Compte de chèques Nr. II. 584

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace . . .	0.10	0.20	0.30
Réclames		0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" à Sion

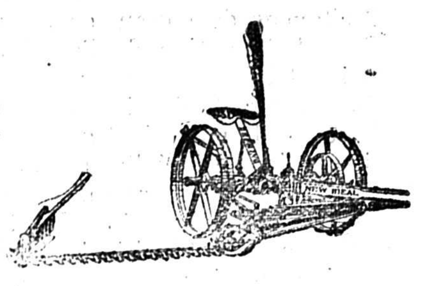

Fritz MARTI Soc. Anon. BERNE Dépôt à Yverdon

FAUCHEUSES „DEERING IDÉAL" à 1 et 2 chevaux, verticales et non verticales, de construction nouvelle et excellente, appropriée pour tous les terrains, coupe rase. — **14,000** de ces faucheuses sont en service en Suisse. La meilleure recommandation pour cette faucheuse, c'est cet écoulement considérable, qui n'a point été atteint par d'autres systèmes.

Nous prions de commander à temps.

Barre coupeuse, coupe basse particulièrement appropriées pour les regains et herbes de montagne — Brevet Suisse Nº 28105. — Evitez les contrefaçons.

☞ **Pour être sûr de ne pas recevoir des contrefaçons médiocres, on est prié de nous commander directement les pièces de réserve „Deering Idéal" ou par nos représentants officiels.**

Représentant:
M. E. de RIEDMATTEN
Batassé, SION

FANEUSES solides et marchant légèrement, systèmes éprouvés

RATEAUX à CHEVAL, forts et légers, travaillant proprement et manœuvre facile **Râteaux latéraux, Râteaux à mains**

MONTE-FOIN, d'excellente construction, pour marche à cheval ou au moteur, sur voie en bois ou en acier, reconnu comme excellent système.

Presses à foin. Bineuses et batteuses. Charrues Brabant doubles. Cultivateurs, machines à semer, herses, pompes à purin.

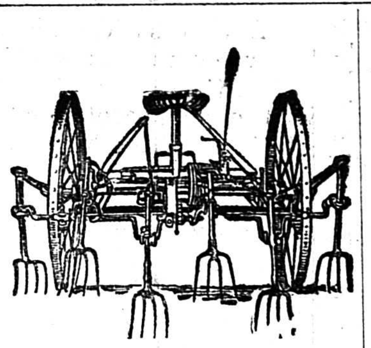

Livraison à l'essai — Garanties étendues — Facilité de paiement — Prière de demander nos prospectus

Petitpierre Fils & Co.
NEUCHATEL
☞ **Fournisseurs des travaux du Lœtschberg,** Nord et Sud. Mèche à mine garantie.
Agent: **M. Max Lorétan,** Grenette, **Sion.**

Auberge - Restaurant des Alpes
Avenue du Midi SION

Cuisine soignée - Chambres - Pension prix modérés

Consommation de 1er choix

Nouveau tenancier. Se recommande

E. HOLZER.

Fromage et salaison

Fromage Gruyere gras 1 kilo	Fr.	1.90
„ d'Emmenthal 1 kilo	„	1.95
„ gras de montagne 1909	„	1.90
„ ½ gras vieux	„	1.45
„ maigre, tendre et salé	„	1.—
Lard fumé du pays	„	1.75

Et Exquis, negt., **Sion.**

Le chapeau de cheminée JOHN améliore le tirage de chaque cheminée.

Les poêles et potagers ne fument plus.

Je reçus un chapeau de cheminée JOHN et dès ce moment les chambres ne fument plus. Avec considération sig. F. W., architecte pour les jardins.

Selon prospectus garantie de durée pour 10 ans.
500,000 pièces déjà vendues.
J. A. JOHN, S.-A., Succursale de **Zurich,** Mühlebachstrasse 7.

On demande à acheter

de suite à Sion et dans le canton du Valais, propriétés de rapport, d'agrément, villas, domaines, tous **fonds de commerce et industries. Solution rapide** pour trouver commandites, capitaux. Ecrire à

Banque française

29, Boulevard Magenta, **PARIS** (31ème année) Etude discrét sur place aux frais de la Banque Mise en relations directes avec acquéreurs et capitalistes.

Attention!

Avant de faire vos achats en chaussures visitez le nouveau **magasin de chausures rue Lausanne à Sion** (à côté de la Consommation sedunoise)

Beau choix en chaussures fines, ordinaires et pour la campagne

Expédition contre rembours.

Même prix et condition que les maisons d'expédition du dehors.

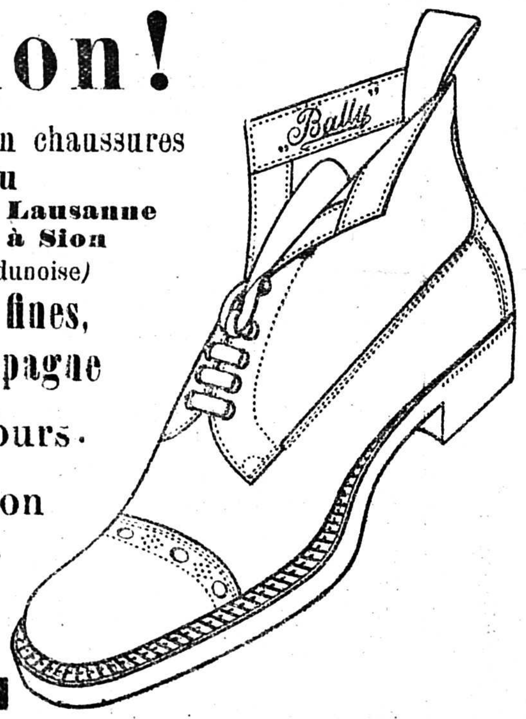

Jusqu'à épuisement du stock
je livre

12 p. savon de toilette, tr. fin, assort.	Fr.	2.50
20 p. savon de résine	„	5.50
20 p. savon jaune de résine	„	6.80
20 p. savon blanc	„	5 30
20 p. vérit. savon de Marseille	„	7.40
20 paq. poudre à lessive grasse	„	2.90
20 paq. poudre à l'essive avec cadeau	„	4.20
5 kg. Graisses de char prima	„	1.85

J. WINIGER, import., **Boswil.**

Hôtel Suisse — Sion
Avenue de la Gare

Restauration soignée à toute heure — Prix modéré.

On prend des pensionnaires

Recette
et fournitures pour faire soi-même du **Vin de raisins secs** première qualité 600.000 litres bus en 1909. Paquets pour 100 litres fr. **8.**— pour 150 l. fr. **12.**—; pour 200 fr. **16.**— franco

C'est le moment de faire les provisions pour l'été.

Alb. Margot, Av. d'Echallens 6, **Lausanne.**

Loterie

pour l'église catholique de **Neuchâtel** à **Fr. 1.**— le billet. **Sur 10 un billet gratuit.** Envoi des derniers billets contre remboursement. par le **Bureau central Fribourg** 609 **Gros lots de Fr. 40,000, 15,000** etc. **10 405 gagnants.** Billets variés.

Tirage 29 juin

Religieuse donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire Maison Burot Nr 71 Nantes, France.

Magasin de meubles
Rue de Conthey Maison Calpini

Choix de meubles en tous genres

Canapés, divans, chaises et fauteuils, armoires, commodes, lavabos, tables rondes, tables de cuisine.

Lits complets en crin animal et végétal dans tous les prix.

Joli assortiment en descentes de lit, glaces, tableaux, poussettes, pliants. Couvertures, plumes et duvets.

Stores - Rideaux

Réparations de literie et meubles à des prix modérés, travail soigné.
Se recommande.

Czech Gottfried, tapissier.

TIRAGE DÉJA LE 22 JUIN
Grande Loterie d'Argent
garantie par l'Etat de HAMBOURG
consistant en 100000 Billets, dont 48405 Lots et 8 primes
partagés en 7 classes.
La somme totale des prix s'élève à
Neuf Millions 841476 Marcs

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant du plan sera

600000 Marcs ou 750000 Francs
spécialement

1	à	300000	=	300000
1	à	200000	=	200000
1	à	100000	=	100000
2	à	60000	=	120000
2	à	50000	=	100000
1	à	45000	=	45000
2	à	40000	=	80000
1	à	35000	=	35000
2	à	30000	=	60000
7	à	20000	=	140000
1	à	15000	=	15000
11	à	1000	—	11000
46	à	5000	—	230000
103	à	3000	—	309000
163	à	2000	—	326000
539	à	1000	—	539000
693	à	300	—	207900
29098	à	169	—	4917562
17739	à	M 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.		

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et éffectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent **garantie par l'Etat,** est le prix pour un

entier billet original			**Fr.**	**7.50**
demi	„	„	„	**3.75**
quart	„	„	„	**1.90**

contre mandat de poste ou le remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.

Kaufmann & Simon
Maison de banque et change à Hambourg.

Le Crucifix

La statue de porcelaine est fixée à la croix de bois plantée dans un rocher très bien imité d'écorce. La statue est richement ornée de fleurs artificielles et de guirlandes de lierre.

Le plus beau cadeau!

Hauteur 32 cts. Prix Fr. 2.65 la boîte y comprise.
J'offre de plus:

Fleurs et feuilles artificielles de chaque espèce
Plantes pour églises et chapelles de chaque grandeur (Zà 8714)
Demander des catalogues illustrés.
Fabrique de fleurs artificielles et maison spéciale pour ornements d'églises.

Paul Schaad, Weinfelden (Suisse).

Lot principal ev. **750000** francs	ANNONCE DE FORTUNE	LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Premier tirage le 22 Juin

Invitation à la participation aux **CHANCES DE GAINS** aux grands tirages des primes autorisés et garantis par l'Etat de Hambourg.

Le Montant total des gains offerts par ces tirages avantageux dépasse la somme de

☞ **12 Millions Francs** ☜

L'émission comprend 100,000 numéros dont 48,405 doivent forcément sortir gagnants en 7 tirages! A peu près la moitié des No émis doit donc sûrement gagner!

Le plus gros lot possible est éventuellement Marcs **600,000** soit Francs **750,000** or respectivement M. **560,000, 550,000, 540,000 530000 520000 515000 510000.**

Principaux lots:

	plusieurs à	
300,000	60,000	40,000
200,000	50,000	
100,000	45,000	

et beaucoup d'autres, en tout **48,405 lots,** payables en espèces, en marcs. Le marc vaut fr. 1.25 Les gains augmentent de tirage en tirage; le gain principal du 1er tirage est ev. de M. **50,000,** celui du 7e tira. de M. **600,000.** J'expédie les bons pour le premier tirage au prix officiel de

7 fr. 50 c. billet entier	**3 fr. 75 c.** demi billet	**1 fr. 90 c.** quart de billet

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Les lots sont promptement payés sous garantie de l'Etat.

▣ Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

▣ A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au **22 Juin** en toute confiance à

Samuel HECKSCHER senr., Banquier à **Hambourg.** (*Ville libre*)

Lettre de commande № 736

Monsieur Samuel Heckscher senr., Banquier à Hambourg

Veuillez m'adresser ......billet entier à fr. 7.50
......demi billet à „ 3.70
......quart de billet à „ 1.95

ADRESSE (à écrire bien lisible) { ....

[illegible]

GRAND MAGASIN D'ARTICLES DE PÊCHE
GROS — FABRICATION — DETAIL

Poissons artificiels, mouches et insectes, cuillères, hélices et montures, Lignes, bas de lignes, hameçons, crins, soies, et ficelles.

Cannes à pêche en roseau, bambou, etc., simples et ligaturées, moulinets et tous accessoires. Lignes traînantes, filets, Nasses et fournitures.

Demandez mon grand catalogue, 38 pages, 250 illustrations. Recettes, renseignements. Envoi gratis et franco.

E. PIGUET-CAPT, au Sentier (Vaud).

Garantie pour chaque paire. Demandez **catalogue gratuit!**

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39–48	Frs. **8.50**
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39–48	Frs **9.**—
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No 39–48	Frs. **7.80**
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36–42	Frs. **7.**—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36–43	Frs. **6.30**
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26–29	Frs. **4.20**
	No. 30–35	Frs. **5.20**
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26–29	Frs. **5.**—
	No. 30–35	Frs **6.**—
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26–29	Frs. **4.50**
No. 30–35 Frs. **5.50**	No. 36–39	Frs. **6 80**

Rod. Hirt, Lenzbourg.

Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre « Ancre » de précision de 11 à 21 rubis réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans. Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Koskop, mais seulement des montres « Ancre » de 1er choix garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE
A. LAAGER, père
Pery près Bienne

TOUS LES COMMUNIQUÉS

pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une **Annonce**

Revue parlementaire

La Chambre anglaise des Communes s'est réunie mercredi. M. Asquith ,chef du gouvernement n'a pas encore fait connaître les décision simportantes que l'on attendait au sujet de la situation politique intérieure; mais on annonce que la solution qui paraît le plus en faveur en ce moment au conseil des ministres est ,au lieu de repartir aussitôt en guerre, de réunir une contérence à laquelle prendraient part les chefs des deux grands partis; en d'autres termes, les libéraux consentiraient à négocier avec leurs adversaires. C'est là le meilleur moyen assurément de sortir de l'impasse dans laquelle est placée le gouvernement.

« Il y a de sérieuses raisons de croire, écrit le « Times » que le gouvernement est disposé à prendre l'initiative de proposer aux leaders unionistes une conférence à huis clos. On assure que cette politique ne sera pas combattue par les leaders nationalistes ,qui ont tenu le cabinet au courant de leur manière de voir. On estimait du côté unioniste que les premières ouvertures devaient venir du côté du gouvernement; mais d'autre part les libéraux souhaitaient également que l'opposition prit l'initiative de cette proposition ;par suite, si le ministère, ainsi que l'on peut maintenant s'y attendre, fait le premier pas, tout le monde reconnaîtra sans aucun doute que cette décision lui fait le plus grand honneur. »

Et le « Times » ,comme la « Westminster Gazette », recherche aussitôt quelles conditions il faudra imposer aux membres de la conférence: Seront-ils nombreux? Auront-ils carte blanche pour négocier, etc.

Il reste à savoir si ce projet de conférence recueillera l'adhésion du parlement.

M. Asquith ne se décidera à faire la démarche dont parle le « Times » que lorsqu'il sera certain d'être suivi par les membres les plus avancés de son parti. L'incertitude actuelle ne saurait d'ailleurs se prolonger plus de quelques jours.

*

La Chambre française a entendu mardi la lecture de la déclaration ministérielle qu'elle a accueillie par des manifestations diverses; la droite et le centre ont approuvé certains passages tandis que l'extrême gauche protestait vigoureusement. M. Briand a développé un programme très libéral qui n'a pas l'heur de plaire aux radicaux-socialistes, genre Combes, Pelletan et Co. Il estime que les républicains ne doivent pas abuser de leur victoire aux dernières élections par des mesures sectaires contre la minorité du pays.

Voici en résumé quel est le plan d'action gouvernemental :

« Le pays demande de nouvelle réformes politiques, fiscales ,économiques et sociales. Les Chambres doivent éviter la surenchère et discipliner leurs efforts. Le gouvernement collaborera étroitement avec elles en vue de l'établissement d'un régime de justice et de liberté toujours plus large dans la limite de la légalité.

» Le gouvernement ne laissera pas affaiblir son autorité sous l'influence d'immixitions abusives.

» La réforme électorale ,franche et loyale, doit faire predominer l'intérêt général sur les intérêts locaux et maintenir la prépondérance de la majorité. La déclaration montre ensuite l'utilité du renouvellement partiel de la Chambre. D'ailleurs le gouvernement ne sera pas intransigeant .Toutefois la réforme ne doit pas mettre un terme d'amplicité au mandat de la Chambre. La réforme administrative pour l'organisation régionale est également nécessaire, mais elle doit être progressive.

» La nécessité du statut des fonctionnaires et de la réforme judiciaire s'impose. Il y a aussi nécessité de donner la personnalité légale et le droit de propriété aux syndicats. Alors, les travailleurs acquerront tous la notion de l'ordre que le gouvernement maintiendra d'ailleurs énergiquement.

» Le gouvernement veut la paix intérieure, mais il assurera la puissance matérielle du pays. Il s'efforcera de fortifier ses alliances et ses amitiés Il demandera également la discussion très prochaine du programme naval.

» Pour obtenir des ressources, il demandera au Sénat de voter l'impôt sur le revenu dans les principes essentiels adoptés par la Chambre. »

Bien que M. Briand ait accepté de répondre de suite aux interpellations sur la politique générale ,ces dernières ont été renvoyées à la séance de lundi. D'ici là les adversaires du ministre auront le loisir de fourbir leurs armes ;mais il est probable que le président du Conseil dont l'habileté oratoire est connue, saura déjouer les manœuvres formentées contre lui .

*

La Douma russe discute en ce moment la loi constitutionnelle relative à la Finlande dont le monde libéral européen dit beaucoup de mal, parce qu'il la considère comme l'étranglement des libertés de ce pays et son asservissement à la Russie Des députés de plusieurs parlements avaient même antérieurement adressé une pétition au gouvernement russe protestant contre cette loi, ce qui n'a pas empêché la Douma d'en voter l'entrée en matière.

La Douma a repoussé la motion présentée par l'opposition sur l'article 2. Cette motion avait pour but de subdiviser l'article et de soumettre chacune des mesures qu'il contient à un vote paruculier.

M. Milioukof ,chef des constitutionnels démocrates, a déclaré, au nom de l'opposition tout entière ,que celle-ci avait l'intention de prendre part à la discussion. Mais voyant comment les choses tournaient, elle estime que le mode de discussion adopté par la majorité rend impossible cette participation aux débats ;elle équivaudrait à un abaissement en raison du jeu indigne auquel on se livre. En conséquence, a dit M. Milioukof, l'opposition ne prendra pas part au vote.

Puis les cadets, les musulmans, les Polonais, les travaillistes quittèrent la salle.

Les dispositions réglementant l'enseignement la presse, les associations et les réunions ont été ainsi votée par 129 voix cnotre 57 de la minorité octobriste.

*

La Chambre prussienne a discuté hier, jeudi, les interpellations des conservateurs, des nationaux libéraux et des conservateurs libres sur la récente encyclique.

M. de Bethmann-Hollweg, chancelier, a répondu en annonçant qu'il avait chargé le ministre auprès du Vatican de demander des explications à ce sujet. La réponse définitive du Saint-Siège n'est pas encore parvenue; mais une note de l'Osservatore Romano déclare que le pape n'a pas eu le moins du monde l'intention d'offenser le peuple protestant ni ses princes .Il a déclaré que le gouvernement, dans l'intérêt général ferait son possible pour conserver et défendre la paix religieuse dans le pays.

Après ces déclarations du chancelier, les conservateurs ont demandé la clôture de la discussion. Celle-ci est alors adoptée par les conservateurs et le centre malgré les protestations des libéraux et les bruyantes réclamations des socialistes.

Nouvelles de la Suisse

La loi sur l'interdiction de l'absinthe

Le comité qui a dirigé de 1905 à 1908 le mouvement d'initiative contre l'absinthe adresse aux Chambres fédérales ses vœux au sujet de la loi d'exécution qu'elles auront à voter durant cette session.

Il demande que la définition des imitations de l'absinthe donnée par le projet du Conseil fédéral soit modifiée conformément aux propositions faites jadis par le Département fédéral de l'intérieur et en tenant compte des expériences concluantes faites dans le canton de Vaud. Il insiste sur la nécessité d'interdire toutes les imitations, ainsi que le veut l'art. 32 ter de la Constitution et non seulement les imitations de danger public.

Tout en admettant, pour motifs d'équité, des indemnités raisonnables aux fabricants, cultivateurs et ouvriers lésés par la prohibition, le comité exprime le vœu que les dispositions financières du projet de loi ,nécessitant une étude spéciale, en soient disjointes. Du reste, le message du Conseil fédéral exagère notablement le tort causé par l'interdiction de l'absinthe au Val-de-Travers qu'il représente vivant exclusivement de l'absinthe. Ce district de 18 mille habitants ne compte pas plus de 300 personnes — patrons, ouvriers et cultivateurs — vivant exclusivement ou partiellement de l'industrie de l'absinthe. De plus, les cultivateurs, malgré les droits dont la France frappe la plante séchée, pourront introduire à Pontarlier, en franchise, la plante verte et exporter librement en Italie et ailleurs la plante séchée. Le Val-de-Travers compte près de 2000 horlogers, 1000 mécaniciens, plusieurs fabriques d'asphalte, de ciment ,etc., sans compter les personnes qui s'adonnent à l'élevage du bétail.

Le comité de l'initiative demande enfin que l'exécution de la loi soit confiée, sous la surveillance du Conseil fédéral, aux cantons, qui sont munis, de par la loi sur les denrées alimentaires, des organes d'exécution nécessaires, tandis que la Confédération devrait, ou les créer à grands frais, ou appliquer l'interdiction d'une façon insuffisante. Il vaut la peine de noter que, dans ses observations à l'avant-projet de loi sur l'absinthe préparé par le Département des finances, le Département de l'intérieur recommandait aussi de remettre aux cantons l'exécution de la loi.

Chalamala se prépare

On nous écrit:

De tout temps le jeu du théâtre a suscité la convoitise des masses ,exerçant une véritable fascination sur certains êtres à l'imagination féconde. Ce besoin de sortir de notre peau pour entrer dans celle d'autres personnages est du reste assez conforme à la tendance que nous avons de préférer l'inconnu au connu. Vivre ,ne fût-ce que quelques instants en dehors de nous-même ,chercher à pénétrer un caractère qui n'est pas le résultat de notre éducation, de nos expériences ou de nos habitudes, voir en un mot les gens et les choses sous un angle nouveau, quelle tentation pour notre instinct de curiosité. Oui ,le théâtre et nous ne parlerons pas ici de la vocation spéciale du comédien ,mais bien de cet art populaire très en honneur chez nous; peut-être à la fois une source de puissance pour les spectateurs, mais aussi pour les autres un moyen de délassement et peut-être un terrain fertile en observations nouvelles, en précieuses découvertes.

Cela explique suffisamment les levées de boucliers auxquelles nous assistons presque annuellement ,qu'il s'agisse de relever une date historique ,une légende ou simplement d'interprêter une œuvre intéressante de portée générale. De temps en temps ces initiatives sortent même des chemins battus et ce sera, croyons-nous ,le cas de « Chalamala » si nous jugeons par les préparatifs qui se font actuellement à Bulle.

L'opéra de MM. Lauber et Thurler devait tenter la Chorale de Bulle à bien des égards, Au premier chef par son sujet d'intérêt local, puis par sa donnée musicale réservant une large place aux ensembles vocaux. Cette tâche importante, la Chorale l'a comprise d'emblée en s'attelant de bonne heure à la besogne sous la direction d'un chef habile, M. Radraux (un 1er prix du Conservatoire de Paris).

Nous assistions l'autre jour à l'audition presque intégrale de tous les chœurs de l'œuvre. concert ,chaque chanteur dans le rang habituel d'un chœur mixte aux répétitions d'ordre purement musical. Survint le réputé metteur en Ce fut tout d'abord une production de salle de scène qu'est M. Tapie ,de Lausanne, chargé de reporter ces 125 chanteurs quelque cent ans en arrière et de les faire vivre deux actes presque entiers la vie puissamment évoquée par le Dr Thurler, d'une cité au 17e siècle :la petite citadelle de Gruyère avec sa petite cour ,ses bourgeois, ses vilains, ses soudards et, comme de nos jours encore, ses robustes armaillis .C'est au milieu de ces groupements que viendront se mouvoir les principaux personnages de la pièce: Chalamala, le comte Michel, Blanche de Gruyère, le Baron de Beaufort ,etc.

Quiconque a participé à des études chorales sait à quel point les membres d'une société s'habituent à leur entourage immédiat, tel pour consolider les intonations de sa voix, tel autre pour prendre de l'aplomb ou plus souvent encore ,pour corriger les défectuosisités d'une éducation musicale précaire. En un tour de mains, M. Tapie a désorganisé l'ordre établi par les répétitions. Il s'agit non seulement de former des groupements divers, mais chaque membre de ce tout va avoir une individualité à représenter et son attitude, ses gestes, contribueront pour beaucoup à l'effet général.

Chose curieuse ,dès les premières mesures du piano, remplissant provisoirement le rôle d'orchestre, le chœur ainsi désorganisé se met en mouvement sans trop de peine et à notre grande surprise, n'a pas l'air gêné du tout quand vient son premier départ .Le rythme, ce génie de la musique ,tendait sa puissante main à ceux qui s'étaient confiés en son magique pouvoir.

Les costumes ,les décors ,viendront encore provoquer l'indépendance et l'illusion et l'on peut admettre sans hésiter que partis d'un tel pied et avec la volonté de tout mettre en œuvre pour la réussite de leur entreprise, la Société Chorale et ses adhérents et adhérentes vont au-devant d'un grand succès... Ils l'auront bien mérité.

La construction du théâtre pouvant contenir 1500 personnes, étant déjà achevée, les répétitions vont désormais se dérouler sur une scène grande comme celle du Châtelet à Paris (une des plus vastes connue) et permettra à tout ce monde de se familiariser à fond avec le jeu de scène. Il ne nous reste donc plus qu'à attendre le résultat de ce travail et cela, nous le verrons le 3 juillet ,jour de la première de Chalamala.

Un coup de poing mortel

Lundi 6 juin, à l'arrivée à Yverdon du train de Neuchâtel, à 5 h. 40 du soir, deux individus se prirent de querelle. Le nommé Hoffer ,domestique chez M. Buhler, boucher à Yverdon, donna un coup de poing à un nommé Ch. Erb, journalier, domicilié à Champvent, qui tomba à la renverse sur le trottoir de la gare. L'état d'Erb ne paraissait pas grave; deux citoyens le transportèrent dans la salle d'attente. Ce n'est qu'à 11 du soir qu'on téléphona au poste de police d'aller le ramasser. Jugeant son état assez grave, l'agent de police téléphona au médecin de venir immédiatement .Le docteur ordonna le transfert du blessé à l'Infirmerie .Charles Erb est mort mercredi matin des suites d'une congestion.

Boulangers et confiseurs

La société suisse des boulangers et confiseurs, réunie à Bâle, a célébré le 25e anniversaire de sa fondation.

Elle a repoussé la demande des sections de la Suisse romande, tendant à ce que la caisse centrale subventionne les sections cantonales. Elle a décidé à l'unanimité de prendre position contre la tendance de restreindre le travail de nuit dans les boulangeries.

Chalet incendié par la foudre

Samedi soir ,entre 7 et 8 heures ,la foudre est tombée sur le pâturage de Béroie à Bellelay (Jura bernois). Onze pièces de bétail, soit cinq génisses de douze à quinze mois, cinq moutons ,ainsi qu'une génisse de deux ans, ont été tués .La perte est couverte en partie par des assurances.

Un prêtre empoisonné par une hostie

Jeudi matin ,à Rebeuvelier, village du district de Delémont (Jura bernois), le prêtre qui officiait à l'église paroissiale a été empoisonné par une hostie.

Le prêtre ,gravement malade, a dû s'aliter.

Les autres hosties retrouvées dans la sacristie étaient également empoisonnées. On recherche activement le criminel.

Voici des détails sur cette affaire:

Dans la nuit de dimanche à lundi ,soit du 5 au 6 juin écoulé, aux environs de onze heures et demie du soir, un individu encore inconnu a pénétré dans l'église de Rebeuvelier, en forçant la porte d'entrée principale; puis, ensuite, il aurait pénétré dans la sacristie, dont la clef se trouvait sur la porte, aurait ouvert une armoire où se trouvaient les hosties enfermées dans un petit carton. Sur celles-ci, le curé avait très bien remarqué une petite douche de matière étrange. Malgré cela, il en absorba une et ressentit quelques instants après de vifs tiraillements d'entrailles. Une main criminelle avait semé sur les hosties un poison quelconque de couleur blanche, probablement un composé de zinc.

La réforme des frais de justice en Valais

Le gouvernement, plus spécialement le Département de Justice et Police que cela concerne, ayant été invité par un postulat de la commission de gestion à étudier les moyens de réduire les frais de procédure criminelle et correctionnelle qui se sont élevés, en 1909, dans notre canton, au chiffre énorme de francs 49,870, nous pensons qu'il n'est pas hors de propos de revenir sur cette question.

A la séance du Grand Conseil où elle a été longuement débattue, plusieurs orateurs de mérite ont mis le doigt sur la plaie et M. Couchepin, chef du Département de Justice et Police, a eu recours à l'éloquence des chiffres en présentant un tableau de la progression des frais de justice au cours de la dernière décade: c'est une marée montante qui engloutit chaque année une somme plus considérable des deniers de l'Etat, lesquels trouveraient un emploi infiniment meilleur.

Remplis de bonne volonté, des parlementaires appartenant eux-mêmes à la catégorie des gens qui émargent aux frais de justice, n'ont pas craint de signaler des abus dans les paperasseries et les déplacements de fonctionnaires judiciaires et ont indiqué une série de remèdes qui pourront servir de directions à l'étude que doit entreprendre le Conseil d'Etat.

Une personne avec laquelle nous causions de cela, nous a dit, non sans un fond de vérité: « Si l'école de droit avait été fermée plus tôt, nous ne serions peut-être pas obligé en ce moment de nous creuser la tête pour trouver les moyens de réduire les frais de justice. Le grand mal, voyez-vous, c'est le trop grand nombre de gens de justice. Tous les fils de famille se sont fait avocats, dédaignant les carrières industrielles. »

Il est de fait que, dans notre canton, les basochiens pullulent; « avocat et notaire », c'est une profession qui a eu une grande vogue.

Il faut bien que tous ces gens vivent; vous ne voudriez pas que le pain leur manquât sur la planche; or comme ils sont légion, ça coûte; s'il y en avait moins, il est évident que les frais de justice qui absorbent une si grosse part des deniers publics, seraient infailliblement diminués. C'est là un point qu'on a oublié de faire ressortir lors des débats du Grand Conseil et que nous croyons utile de relever afin que si possible, à l'avenir, on oriente de préférence les jeunes gens dans des carrières autres que celles d'avocat et notaire, qui sont littéralement encombrées.

On pourra dès lors simplifier plus facilement les opérations judiciaires parce qu'il y aura moins de bouches à entretenir, qui vivent d'affaires correctionnelles. La célérité dans la liquidation de ces affaires n'en souffrirait nullement; car il est de fait que plus il y a de monde, moins la besogne avance rapidement .

On n'ignore pas, avec quelle lenteur actuellement, dans la plupart des cas, la justice avance.

La diminution des fonctionnaires de la justice aurait cet autre effet de permettre, tout en réalisant une économie, de mieux rétribuer ceux en charge que ne reçoivent pas, chacun le sait, des traitements bien élevés et doivent chercher à arrondir leur avoir par des casuels.

Il va sans dire que ce souverain remède n'est pas applicable du jour au lendemain. Il est seulement à souhaiter qu'il produise peu à peu ses effets dans l'avenir .Nous osons espérer que lorsque la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, si jamais elle double le cap du referendum, entrera en application, elle aura pour but d'orienter une bonne partie de la jeunesse vers des carrières industrielles et techniques; des gens de loi il en restera toujours assez; mais en attendant, il faut chercher autre chose afin de diminuer les frais de justice. Le Conseil d'Etat trouvera, nous n'en doutons pas, un remède au mal.

Le recours au sujet des élections de St-Gingolph

Le Conseil fédéral, porte un arrêté écartant le recours d'André Duchoud-Chappaz et consorts contre les élections communales de St-Gingolph en décembre 1908.

Par mémoire du 26 novembre 1908, les recourants demandaient au Conseil fédéral d'inviter les autorités du Valais à éliminer de la liste électorale 36 citoyens qu'il désignait, parce que 35 de ceux-ci étaient domiciliés à St-Gingolph-France et le dernier, à Vevey. Le Conseil fédéral communiqua le recours au Conseil d'Etat du Valais et l'invita à prendre les mesures nécessaires pour l'épuration de la liste électorale de St-Gingolph. Par arrêté du 4 décembre 1908, le Conseil d'Etat ordonna le maintien de la liste électorale de 19 citoyens dont le droit de vote était contesté et la radiation des 17 autres.

Les élections eurent lieu le 6 décembre.

Le 11 décembre 1908, André Duchoud-Chappaz recourut au Conseil d'Etat contre la validité de ces élections ,alléguant que 19 citoyens admis au vote n'étaient ni électeurs ni éligibles à St-Gingolph. Avant que le Conseil d'Etat se fût prononcé, André Duchoud-Chappaz et 8 cosignataires, agissant au nom du parti libéral de St-Gingolph ,adressèrent au Conseil fédéral un recours, daté du 31 décembre 1908 et concluant à ce que le Conseil fédéral veuille annuler l'arrêté du Conseil d'Etat du 4 décembre 1908, prononcer que les 19 citoyens admis au vote par cet arrêté n'étaient ni électeurs ni éligibles, casser les élections au conseil communal de St-Gingolph du 6 décembre 1908 et ordonner de nouvelles élections Par arrêté du 23 février 1909, le Conseil d'Etat écarta le recours d'André Duchoud-Chappaz, du 11 décembre 1908 contre la validité des élections. Dans un nouveau mémoire au Conseil fédéral daté du 1er avril 1909, André Duchoud-Chappaz, au nom des signataires du recours du 31 décembre 1908, déclare maintenir le recours en cassation des élections, en présence de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 février 1909.

Le Conseil fédéral indique les motifs suivants à l'appui du rejet du recours :

Les recourants basent leur recours en première ligne sur une attestation de l'adjoint au maire de St-Gingolph-France, du 14 novembre 1908, déclarant que les 35 citoyens auxquels les recourants contestaient primitivement le droit de vote sont domiciliés depuis plusieurs années à St-Gingolph-France, qu'ils y paient la taxe de prestations, l'impôt personnel et l'impôt mobilier. La valeur de ce moyen de preuve se trouve considérablement diminuée par d'autres documents, en partie par les recourants eux-mêmes. Il ressort d'une déclaration du percepteur d'Evian du 2 avril 1909 versé au dossier par les recourants, que Chevalley Camille, Chaperon Isaac, fils, Chaperon Louis, Chaperon Henri, Benet Antoine, Benet Benet Charles, Derivaz Louis-Denis, Derivaz Louis de Jean et Derivaz Pierre-Marie-Denis, soit 8 des 19 citoyens demeurant en cause et mentionnés dans l'attentation de l'adjoint au maire de St-Gingolph France, ne paient pas d'impôts directs dans cette dernière commune, obligation à laquelle ils n'auraient guère pu se soustraire, s'ils avaient été réellement domiciliés à St-Gingolph-France. En ce qui concerne Chaperon Isaac, fils, le maire même de St-Gingolph-France atteste en outre, le 24 décembre 1908 qu'il ne paie aucun impôt en France. L'attestation de l'adjoint ne fournit donc pas à elle seule une preuve inattaquable du fait qu'un citoyen est domicilié à St-Gingolph-France.

Le fait que Duchoud Jean et Benet Charles ont rendu leurs effets militaires en déclarant qu'ils habitaient la France ne peut infirmer les déclarations officielles faites par l autorité communale de St-Gingolph au sujet du domicile de ces deux citoyens. Le fait du paiement de la taxe militaire ou de l'accomplissement du service militaire en Suisse est sans importance pour la solution de la question du droit de vote; on ne peut donc accuser le Conseil d'Etat d'arbitraire parce que tout en admettant au vote les citoyens prémentionnés, il en a exclu Duchoud Maurice, de feu François et Brousoz François-Eugène, lesquels remplissent à la vérité leurs obligations militaires, mais dont les recourants ne prétendent pas même qu'ils sont domiciliés en Suisse.

En ce qui concerne le président de la commune, Chaperon Joseph, allié Chevallay, il est établi qu'il possède et utilise parfois un logement à St-Gingolph-France, où sa femme tient le Café International. Il est établi aussi qu'il paie des impôts directs tant en Suisse qu'en France. Mais les raisons tendant à faire admettre que ce citoyen est domicilié en Suisse sont pour le moins aussi sérieuses que les arguments invoqués par les recourants pour prouver qu'il est domicilié en France, de sorte que la décision du Conseil d'Etat lui reconnaissant les droits électoraux actifs et passifs à St-Gingolph-Suisse demeure inattaquable .

Il en est de même d'Isaac Chaperon, père, vice-président de la commune de St-Gingolph-Suisse et de Benet Célestin ainsi que des citoyens vivant en communauté domestique avec les prénommés. Chaperon André ,de Joseph, Chaperon Henri, Chaperon Louis d'Isaac, Chaperon Isaac, fils, Benet Charles et Benet Antoine et des autres cas contestés, Derivaz Louis et son fils, Chevalley Emile et Pierre.

Il résulte de ce qui précède que c'est à tort que les recourants prétendent que le Conseil d'Etat a maintenu arbitrairement sur la liste électorale les 19 citoyens auxquels ils contestaient le droit de vote. Dès lors, le Conseil fédéral peut se dispenser d'examiner la question de validité de élections au conseil communal de St-Gingolph, car le seul grief que les recourants aient fait valoir contre la validité de ces élections est la participation au vote des 19 citoyens en question. Toutefois il y a lieu de faire observer que si Joseph Chaperon Chevalley et Isaac Chaperon père avaient été reconnus inéligibles, leur remplacement comme président et vice-président de la commune n'aurait pas pu avoir lieu selon l'article 69, lettre e alinéa 1er, et l'article 70 de la loi électorale valaisanne. En effet, ces dispositions ne règlent manifestement que le cas où un magistrat valablement élu quitte son poste pendant la durée de ses fonctions.

La séparation de Daillon et de Conthey et la politique

On nous assure que la séparation de Daillon et son érection en commune séparée de Conthey, que le Conseil d'Etat étudie en ce moment, a, tout comme celle de Salvan-Vernayaz des dessous où la politique joue un certain rôle .

La section de Daillon entièrement conservatrice fournit actuellement une centaine de voix, chiffre important, à la majorité de la commune .Le parti libéral compte que si la séparation a lieu, il aura la majorité dans la grande commune de Conthey; c'est pourquoi, à l'inverse de ce qui s'est passé pour Vernayaz-Salvan, il souhaite la séparation et encourage les Daillonains qui ne demandent pas mieux d'ailleurs que de former une république à part.

Nous croyons savoir également qu'on a l'intention d'adresser au Grand Conseil une contre-pétition s'opposant à la séparation .

Faits divers

Un sauvetage dans la Morge

La Morge ayant grossi démesurément par suite des grandes chaleurs de ces derniers temps, s'est creusé un nouveau lit dans le glarier, à l'est de Plan-Conthey. Pour se rendre aux travaux des vignes de Châtroz, les Contheysans ont dû établir à la hâte une nouvelle passerelle provisoire formée seulement d'une planche.

Hier soir, jeudi, vers 7 heures, une jeune fille et un ouvrier, Alexandre Evèquoz, de Plan Conthey traversaient la passerelle; la jeune fille, ayant perdu l'équilibre, s'accrocha à son compagnon et tous deux tombèrent dans la rivière. Heureusement, trois hommes courageux qui se trouvaient là, se jetèrent bravement dans l'eau et réussirent à retirer à temps les deux noyés Evèquoz aurait pu encore se sauver lui-même s'il n'avait été embarrassé d'une hotte qui, chargée d'eau, constituait un obstacle à sa délivrance.

A propos de cet accident qui a failli coûter la vie à deux personnes, il serait à désirer qu'on place enfin une passerelle assurant plus de sécurité, entre Plan-Conthey et Sion; on en a bien établi une, il y a quelque temps déjà entre Savièse et Conthey, passage qui est bien moins fréquenté, pourquoi n'en ferait-on pas autant?

Un garde-voie tamponné

Le train de marchandises direct passant à Loèche à minuit a dû, dans la nuit de lundi à mardi, par suite d'un freinage défectueux, s'arrêter en pleine rampe aboutissant à cette gare, et, ensuite, refouler sur un parcours d'environ 200 mètres, pour reprendre son élan. Un garde voie, M. Zenhaeusern, qui faisait, en draisine, l'inspection réglementaire de la voie, suivant le train à distance, sans se rendre compte de ce qui se passait, et du brusque retour en arrière du train, fut tamponné par le dernier wagon et gravement blessé à la tête et sur tout le corps. Sa vie toutefois ne paraît pas en danger. La draisine a été réduite en pièces.

St-Médard

Cette fois, mes amis, nous avons échappé à St.-Médard. Oncques ne fut un 8 juin plus limpide et plus radieux que celui de 1910.

Il nous avait joué un vilain tour l'an dernier, le malin. Il avait sûrement quelques créances en retard chez les marchands de manteaux caoutchoutés.

Aussi les campagnards, joyeux des 40 jours de beau qu'il leur doit à son tour s'il n'est pas un filou, ont commencé les foins un peu partout. Ils comptent engranger de riches tas et édifier de belles meules, car la récolte se présente superbe.

Mais si les campagnards sont contents, ceux qui ne savent pas transpirer sans geindre vont-ils en faire des jérémiades, sur la chaleur et la poussière! Allons, Barnabé viendra bien tendre un secourable coup de main et sauver tout le monde d'une désastreuse sécheresse.

Sur la route de la Furka

La route de la Furka sera ouverte à partir du 10 courant pour les voitures, sur toute son étendue. L'hôtel de la Furka, sur le col, sera ouvert le même jour.

Incendie au bois de Finges

Mercredi un incendie s'est déclaré dans la forêt de Finges et a occasionné des dégâts considérables.

Réunion de la Société helvétique de St-Maurice

On nous écrit:

Le 9 juin, les membres de la Société helvétique de St-Maurice étaient réunis en séance académique au théâtre de St-Maurice, sous la présidence de M. le baron G. de Montenach.

Le 9 à 12 h., les heureux participants qui avaient répondu à l'appel ont eu le plaisir de savourer avec délices les travaux présentés, tous marqués au coin de l'apropos de l'érudition.

Le travail de M. le baron de Montenach est un chef d'œuvre du genre. Lu avec une impeccable intonation, et des inflexions de voix attirantes, il a charmé son auditoire, et donné d'autre part, une preuve évidente que M. le Baron possède à un haut degré l'art de captiver les masses et d'instruire les peuples. Que de pensées profondes, que de salutaires conseils renfermés dans « L'Education et la formation du patriotisme », qu'il présente avec la grâce d'un prince de la parole. Plus d'un passage a été acclamé avec enthousiasme.

Les productions en musique et en plein chant de la « Schola cantorum » nous ont paru comme les mélodies graves des oiseaux, au réveil de la nature endormie, comme la chanson natale, le soir, après les labeurs quotidiens!

M. l'abbé Delaloye, curé de Massongex, inspecteur scolaire, avec la compétence qu'il s'est acquise dans le domaine de l'instruction, donne à son tour d'utiles et bienfaisantes leçons sur les vocations sacerdotales en Valais. Il relate un acte du 18 février 1801 par lequel Jn.-Ls. Béru, curé de Troistorrents fonde une bourse pour la vocation ecclésiastique à Troistorrents. Ce travail est écouté avec une religieuse attention et souligné par des acclamations.

M. le Chanoine Jules Gross, du Grand Saint-Bernard, en poète délicat et habile, égrène de charmantes et exquises poésies. Elles nous ont paru comme de miel de la plante, les yeux veloutés des fleurs, la résine odoriférante des grands bois, l'ivresse sans l'alcool, la source limpide de nos hautes cimes.

Vu l'heure avancée, M. le Rd Prieur Bourban, n'a pu donner que des fragments de sa savante étude historique sur « les clochers de la Vallée du Rhône », travail qui sera publié, un jour, et qu'il nous sera donné de savourer tout entier, et d'adresser encore nos chaleureux remerciements à son auteur qui a la gloire de ressusciter le passé!

Un banquet copieusement servi réunissait les convives à l'Hôtel du Simplon.

A 2 heures, sous la direction de M. le Rd. Prieur Bourban, visite des trésors de l'Abbaye. Ce sont 20 siècles qui passent devant nos yeux étonnés, ravis avec des fragments de leurs magnificence, de leur luttes, de leur vie et de leur mort! On se retire de ces saints lieux avec le cœur désabusé, l'âme grandie!

Louis Coquoz, inst.

Echos

Les joyeusetés de la bureaucratie

On lit dans la «Feuille officielle de Soleure»:

« Citation. Urs Jacob Häner, fils de Balthasar, célibataire, de Dornach, né le 27 février 1768, entré il y a environ cent ans au service de l'Espagne; Joseph Häner, fils de Balthasar, né le 9 novembre 1779, émigré il y a environ cent ans en Amérique, dont on n'a jamais eu de nouvelles précises, sont invités par le soussigné à donner signe de vie et à faire connaître le lieu de leur résidence, et ce dans le délai légal de six mois. Faute de quoi ils seront considérés comme disparus ou défunts ».

Il y a quelque chance que les disparus le soient définitivement. Quant au domicile, le détail est macabre.

Un catalogue humoristique

Les visiteurs suisses de l'exposition de Bruxelles feront bien de se procurer le catalogue officiel de cette exhibition; ils y liront les choses les plus joyeuses: Ainsi pour la peinture, un numéro de ce fameux catalogue porte le titre: « Une vache sur la dune », vous vous apprêtez à admirer le tableau et vous y voyez un... amiral en grande tenue de parade. Un autre numéro porte le titre « Amour maternel », c'est dans un paysage quelconque une bouteille et deux verres. « Intérieur d'une écurie » dit un numéro; c'est en réalité le portrait du baron X., Vous admirez une nature morte, un panier rempli de poires, et le catalogue affirme hautement que c'est le port d'Anvers. Plus loin, un projet de tombeau est baptisé du titre « Maison de campagne ». Et le reste à l'avenant.

Mésaventure d'un journaliste

Un journaliste américain Page, avait écrit un article désobligeant sur le compte d'une famille très distinguée de Redday (Etats-Unis), Invité à un bal chez un des citoyens les plus éminents de la ville, ce journaliste avait publié le lendemain un compte rendu d'une liberté inadmissible sur les femmes présentes à cette fête. Aussitôt se prévenant par téléphone, tous les hommes ayant assisté à ce bal se rendirent au journal, entrèrent dans le bureau du publiciste et sans perdre de temps en discussions, découpèrent dans un numéro le compte rendu du bal, puis le lui firent avaler. M. Page vient de les attaquer devant les tribunaux. Il demande 50,000 francs de dommages et intérêts.

Nouvelles à la main

Le gendre économe.

— Oh! ces billets d'aller et retour, c'est superbe, disait un gendre.

Ma belle-mère meurt à Genève; je prends mon billet; j'ai le temps d'aller, de l'enterrer et de revenir dîner à Sion. Et tout cela pour 10 francs!

NOUVELLES DIVERSES

La constitution d'Alsace-Lorraine

L'officieuse « Strasburger Post », dont les accointances avec le ministère de l'intérieur ne font aucun doute, publie les principaux points sur lesquels, selon elle, se basera la réforme de la Constitution d'Alsace-Lorraine. Ces points sont les suivants:

L'Alsace-Lorraine restera Pays d'empire, c'est-à-dire propriété indivise de tous les Etats confédérés.

L'empereur continuera à exercer le pouvoir en Alsace-Lorraine, comme représentant des Etats confédérés. Par conséquent l'Alsace-Lorraine continuera à ne pas avoir de voix délibérative au Conseil fédéral. L'empereur continuera à se faire représenter en Alsace-Lorraine par un statthalter, qui sera nommé comme par le passé et pourra être rappelé par l'empereur à tout moment.

Le Conseil fédéral et le Reichstag seront éliminés comme facteurs législatifs pour les questions d'Alsace-Lorraine; ils resteront toutefois en vigueur pour la législation d'empire, et comme la nouvelle constitution sera basée sur une loi d'empire, ils auront la faculté de la supprimer ou de la modifier à tout instant par une nouvelle loi d'empire, si la sécurité de l'Etat l'exige. La situation de l'Alsace-Lorraine sera confiée à un parlement, constitué sur le système de deux chambres, avec l'empereur comme troisième facteur législatif, de sorte que même les décisions prises d'un commun accord par les deux Chambres, n'auront de valeur légale que si elles ont l'approbation de l'empereur. (La « Strassburger Post » estime qu'il ne sera pas facile de trouver en Alsace-Lorraine douze membres, éminents par leur situation, qui pourront en même temps offrir une garantie sûre par leur attitude allemande et leur fidélité absolue à l'empereur et à l'Etat; ce sera d'autant plus difficile que la présence de la haute Chambre d'un trop grand nombre d'immigrés et de fonctionnaire ssupérieurs lui attirerait de prime abord une grande impopularité).

Le système de vote pour la seconde Chambre n'est pas encore fixé; toutefois, le suffrage universel et égal, tel qu'il est en vigueur pour le Reichstag, n'entre pas en ligne de compte. Le système qui a le plus de chances d'être adopté est le droit de vote proportionnel avec scrutin de liste. (La « Strassburger Post » estime que ce système de vote proportionnel présentera toujours encore le danger d'une majorité cléricale nationaliste, quoique, dans certains cas, l'union des libéraux avec les socialistes sera en état de former un important contrepoids).

La « Post » conclut son exposé en disant que l'Alsace-Lorraine est sur le point d'obtenir d'importantes modifications de sa Constitution; elle ajoute le vœu que ces modifications ne répondent pas seulement au bien du pays, mais à celui de l'empire.

Orages désastreux

Les localités des environs de Reims, ont été éprouvées par les orages. Elles offrent un spectacle lamentable. Les vignes sont arrachées les jardins sont transformés en lacs de boue, les maisons sont inondées. Il y a plusieurs millions de dégâts.

On signale des dégâts considérables dans toute la région de l'Aisne, à la suite des orages. Les récoltes sont compromises. Des animaux sont foudroyés.

Dans la vallée inférieure du Neckar, entre Bietigheim et Heilbronn, de violents orages ont causé des dégâts considérables. Les cultures ont beaucoup souffert. La foudre est tombée à plusieurs reprises.

Elle a tué, à Bœnnigheim, un jeune homme de 22 ans, et à Kleebronn, quatre personnes qui avaient cherché un abri dans une vigne ont été également atteintes. Une d'entre elles a été tuée et les trois autres grièvement blessées.

La foudre a mis le feu au clocher de Durnenzimmern. La pluie a compromis la récolte des foins.

Le cardinal Rampolla

L'état de santé du cardinal Rampolla cause une vive inquiétude au Vatican. Le cardinal, malade depuis quelque temps, a eu une rechute et même une syncope prolongée.

Le renflouement du Pluviose

Le sous-marin français « Pluviôse », coulé dans le détroit de Calais n'avait pas encore pu être renfloué, la nuit dernière.

L'amiral Bellue, chargé de diriger les travaux communique la note suivante:

« Deux chaînes arrière sont engagées entre elles. On travaille depuis ce matin à les mettre à clair; le chaland arrière n'a pas pu dans ces conditions forcer sur le sous-marin à la marée montante, comme a fait le chaland avant, dont les quatre chaînes avaient été raidies après la marée basse. Dans le but de décoller le sous-marin du fond, l'avant du « Pluviôse » a été soulevé et aucune adhérence avec le sable ne semble devoir être redoutée, mais en cet effort du chaland avant, les deux chaînes ont cassé sur le bord du chaland. Cette rupture a été causée par les mouvements d'embardée produits par un courant violent sur le chaland avant et sur l'avant du sous-marin dont l'arrière repose encore sur le fond. »

Par suite des deux accidents signalés par le communiqué officiel le renflouement ne pourra avoir lieu avant deux ou trois jours.

Les tremblements de terre en Italie

Le roi d'Italie a versé une somme de 50,000 lires pour les sinistrés des récents tremblements de terre.

Il a visité San Fele et Calitri, qui est la localité la plus éprouvée.

Le roi s'est longuement entretenu avec les blessés.

La population a chaleureusement acclamé le souverain.

La panique persiste à Naples et dans toute la province. La nuit dernière les places publiques et les jardins ont été envahis par une foule appartenant à toutes les classes de la société.

Ces personnes sont restées à la belle-étoile jusqu'à l'aurore.

De temps à autre un mauvais plaisant annonçait une nouvelle secousse ou bien une éruption du Vésuve; alors la foule terrorisée fuyait éperdue.

Pastilles Wybert

Depuis plusieurs années, j'ai retiré les plus heureux effets de l'emploi des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites « Pastilles Gaba », pour guérir la toux, l'enrouement, ainsi que les catarrhes de la gorges et du larynx. K. U., à Biepenhofen.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Les champignons

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, l'apparition d'un tableau contenant la reproduction des principaux champignons comestibles, édité par la librairie Ernest Kuhn à Bienne et Zurich. Aujourd'hui arrive un second tableau concernant les champignons vénéneux et douteux. Le bien que nous avons dit sur l'exécution et la disposition du premier de ces tableaux peut s'appliquer également au second. Ils sont d'ailleurs aussi utiles l'un que l'autre. Celui-ci met sous les yeux de l'amateur les champignons qu'il recherche et celui-là le met en garde contre ceux qu'il ne doit pas cueillir. Prix: 2 fr. l'exemplaire.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccolo, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

Gardez votre estomac comme la prunelle de vos yeux. Si vous en usez, c'est un ami, si vous en abusez, c'est un ennemi. Vous avez fait de votre estomac votre esclave. Il est forcé d'absorber tout ce que vous lui donnez, quand vous le lui donnez, comme vous le lui donnez. Vous le mettez parfois à de si dures épreuves, qu'il refuse ensuite tout travail. Il ne digère plus, il ne vous nourrit plus, il vous fait souffrir.

Il faut tonifier, fortifier votre estomac affaibli par les excès, il faut le mettre au point pour un nouveau service. Les Pilules Pink feront sûrement la réparation de votre estomac. A vous ensuite de ne pas retomber dans vos erreurs passées, à vous de le maintenir en bon état, grâce à un régime régulier.

Pilules Pink

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte; 19 francs les 6 boîtes franco.

LA SEMAINE DE SUZETTE
Seul Journal
Spécialement rédigé
POUR LES
PETITES FILLES
DE 8 A 14 ANS
Paraît le Jeudi
Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires
ET DANS LES GARES

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais* (36)

La malédiction du testament falsifié

Impatienté, il frappa encore une fois, et il entendit grincer une porte. — On l'avait enfin entendu.

— Qui est là? dit une voix sourde.

— Ouvrez! je suis attendu.

— Eh, chacun peut dire ainsi, répondit une voix qui n'était pas inconnue au comte.

— Je suis celui que vous avez rencontré deux fois au cimetière de Montmartre, et à qui vous avez parlé, dit le comte, croyant avoir à faire à Longcol.

— Je ne sais rien du cimetière de Montmatre, fut la réponse.

— Ouvrez seulement; si vous êtes pas celui que je cherche, il ne tardera pas à venir, car il m'a donné rendez-vous ici.

— Hem, mais qui êtes-vous donc? grommela l'individu de derrière la porte. Il me semble que votre voix m'est tout-à-fait familière.

— C'est assez probable; ouvrez, vous êtes certainement celui que je cherche.

— Comment s'appelle-t-il?

— Il se nommait Trou-Trou.

— Ah, c'est Longcol que vous cherchez, eh bien, rentrez. — Disant ces mots, il ouvrit la porte, et dans le même moment, le comte se trouva en présence d'un homme muni d'une petite lanterne, qu'il dirigeait de manière à ce que tous deux pussent se voir mutuellement.

L'un et l'autre reculèrent, incapables d'articuler une parole.

— Comment! c'est vous, Barabas? dit enfin le comte d'une voix étouffée, qui trahissait son mécontentement de cette rencontre. Pourquoi êtes-vous ici?

— Permettez, votre grâce, c'est bien inattendu, — excusez-moi, votre grâce ne veut-elle pas entrer?

— Je ne m'attendais certes pas à vous trouver ici, dit le comte en fermant la porte, mais c'est égal. Encore une fois: que faites-vous ici, garde-forestier?

— L'histoire de Léon le Roux en est la cause. Votre grâce sait que j'ai dû m'enfuir, parce que ce maudit fils de fermier m'avait attrapé en flagrant délit.

— Et que faites-vous dans cette maison?

— C'est moi qui suis l'aubergiste, je ne m'appelle plus Barabas, à présent, mais Piperot.

— Celui qu'on nomme TrouTrou, est-il ici?

— Non, votre grâce, mais il peut encore venir.

— Mais diable qui vous a amené ici?

— Mes relations avec TrouTrou. Nous avons été ensemble en Afrique. Lorsque j'ai tué les trente Arabes.

— Cette rencontre me déplaît fort, interrompit le comte.

— Si votre grâce l'ordonne, c'est comme si je n'avais rien vu.

— Sur toute chose, ne révélez à personne qui je suis.

— Votre grâce peut être tou-à-fait tranquille, assura Barabas.

— Oui, mais vous vous enivrez de temps en temps, et alors vous ne savez ce que vous dites.

— Oh, votre grâce, cela ne m'arrive plus.

— Hem, cela demande confirmation, vos promesses ne me rassurent point. — Mais voyons... Vous avez tué Léon le Roux?

— Votre grâce sait...

— Je sais simplement qu'on a été à votre poursuite, et c'est ce que je veux vous rappeler. Vous saurez vous taire, forestier!

— Comme la tombe, votre grâce.

— Léon le Roux a disparu depuis ce soir-là, sans qu'on ait trouvé de lui aucune trace.

— Non! Eh, eh, dit en ricanant Barabas, j'ai eu soin que personne n'en put découvrir.

— Je ne veux pas savoir ce qui s'est passé. Mais Léon portait alors sur lui un certain document, vous en êtes-vous emparé?

— Non, votre grâce, je n'en ai pas eu le temps, puisque le fils du fermier allait me tomber dessus.

— Léon le Roux l'a donc gardé?

— Hem, je l'ignore, votre grâce.

— Il m'importe beaucoup de posséder ce document, et je vous donnerai une belle récompense, forestier, si vous pouvez me le procurer sans que personne le voie.

— Ce document? Si vous en êtes sûr, il est encore sur lui.

— Le cadavre sera en pleine décomposition, mais vous finirez par découvrir cet écrit. Vous me l'apporterez, pendant la nuit, au petit château de chasse, près de Montillon.

— Ah!... c'est un dangereux... une mauvaise.

— Je comprends, vous ne voulez pas toucher à ce cadavre. Eh bien, venez me chercher une fois, de nuit, au château de chasse; vous me conduirez à l'endroit où se trouve Léon le Roux, et je prendrai cet écrit moi-même, vous aurez également une récompense.

A ce moment, on entendit le bruit de voix et de pas qui s'approchaient.

— C'est Longcol et le sacristain, dit Barabas.

— Qui est-ce Longcol? demanda le comte.

— L'homme que votre grâce attend ici.

— Trou-Trou? Alors silence! ne me nommez pas, ordonna le comte, en se retirant sous l'ombre épaisse, projetée par les arbres de la cour.

Barabas ne s'était pas trompé. Trou-Trou et son compagnon étaient là, tous deux ivres, et le ci-devant forestier murmura quelques mots à Longcol.

— Bonsoir, Monsieur, dit ce dernier au comte, je suis à vous tout de suite; il faut que j'aille mettre mon camarade au lit.

Barabas offrit ses services.

— Hors d'ici, mauvais drôle! lui cria Trou-Trou en colère. Je ne confie mon ami à personne.

Barabas, voyant dans quel état étaient les deux hommes, les conduisit dans la maison.

Longcol, après avoir couché le sacristain sur le propre lit de Barabas, retourna dans la cour.

— Bonsoir, Monsieur, dit-il, c'est un grand honneur de vous voir ici. Qu'y a-t-il pour votre service? Quant à la fille et au jeune homme, nous les avons trouvés.

— Je voulais vous recommander de faire diligence. Il faut absolument que je connaisse le lieu de leur résidence! Vous agissez beaucoup trop lentement.

— Cela ne va pas si vite, Monsieur! mais je vous promets que dans peu de jours, nous les tiendrons.

L'entretien fut subitement interrompu par les mugissements du sacristain qui s'était réveillé, et qui se montrait à la fenêtre de la chambrette.

— Longcol! Longcol! criait-il de toutes ses forces.

— La peste du coquin! il fait un vacarme à ameuter tout le voisinage.

Le comte, maudissant sa visite dans un endroit où il n'avait fait que des rencontres désagréables, s'éloigna sans ajouter un mot, tandis que Trou-Trou rentrait précipitamment dans la maison, pour faire taire l'ivrogne.

Chapitre XVT.

LES COURRIERS

André se trouvait auprès de Marietta et d'Adrienne, et s'entretenait avec elles de l'événement de la nuit, lorsqu'on frappa à la porte; Raymonde alla ouvrir, c'était le courrier Front qui venait chercher la réponse.

C'était un homme singulièrement ambitieux que ce Front. Il avait mis tout son honneur, toute sa gloire à être le meilleur courrier, le meilleur cavalier, le meilleur messager du royaume, et réellement il avait fait des merveilles de célérité. On racontait que dans une affaire importante il avait parcouru en quatre jours la distance de Toulon à Paris, c'est-à-dire 120 milles allemands. C'est pour cette raison que Lamarche et Montagne lui avaient confié le message pour Marietta.

Front s'inclina poliment devant les trois dames, et leur demanda la réponse.

SOCIÉTÉS
INDUSTRIELS
COMMERÇANTS
ADMINISTRATIONS

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à l'

IMPRIMERIE GESSLER
SION

qui livre promptement et à des prix modérés:

Circulaires, Livres, Brochures, Registres, Affiches, Programmes, Statuts, Factures, Memorandums, Diplômes Enveloppes, Tête de lettres, Cartes de visite, Cartes de vins, Etiquettes de vins, Menus, Prix-courants, etc., etc.

Travail soigné

Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex
Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. *Cordes renommées.* 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs. vous ez mieux servis et à meilleur marché.

SENORITA

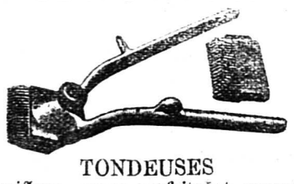

TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5,50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4,50
COUTEAUX ordonnances militaires à **fr. 2.50.** Pour Officiers fr. **3.50.**
Armes à feu
Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6,50

Bicyclette „Colombe" et „Touriste", modèles 1910. Garantie une année fr. 85 Supplément pour moyeu à roue libre et frein à contre-pédalage Torpedo fr. 15; enveloppes de vélos fortes fr. 4.50, de montagne fr. 8.50, chambre à air fortes fr. 3.50. La „Colombe" **5 ans de garantie.**

Se raser devient un plaisir en employant le nouveau rasoir mécanique **Américan** ou **Globe-Trotter**. Garantie, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, AMERICAN complet fr. 3.75 soigné fr. 4.50, Globe-Trotter avec 2 lames dans un bel écrin, fr. 6.50. Rasoir diplômé pr. coiffeur évidé garanti 5 ans avec étui fr. 2 50. Cuir à rasoir avec étui et pâte fr. 1. soigné fr. 2, tasse nickel pour la barbe fr. 1, Grand fr. 1.50; poudre de savon, la boite 50 cts Pinceau à barbe Ire qualité 50 cts.. Grand modèle fr. 1 etc.
Envoi contre remboursement. — Catalogue gratis et franco.

Nouvelle lampe électrique de poche garantie et incomparable, somme force de lumière 4—6 volts, prix fr. 2. Avec contact continu fr. 3. Batterie de rechange 0,60 ct. pour tout système qualité extra fr. 1.

NOUVEAU SECATEUR

pour la vigne, avec ressort doux et invisible garanti tout acier 20 cm. Fr. 4, 22 cm Fr. 5, 25 cm. Fr. 6, ordinaire 22 cm. fr. 2.50
Ls. ISCHI, fab, Payerne

36 ans
de succès placent le véritable
COGNAC FERRUGINEUX
GOLLIEZ
(Marque: 2 Palmiers)
au premier rang pour le traitement de **l'anémie, Pales couleurs, faiblesse,** etc. — En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2.50 et 5 frs.
Dépôt général: Phar. Golliez, Morat.

POLI MEUBLE
Vernis américain, donne à tous les meubles une jolie apparence. En venet à fr. 1 le flacon, chez M. **V. Pitteloud** Pharmacien, **Sion.**

Mélanie Pignat, Sion
Rue de Lausanne, en face de la Consommation
Grand choix depuis 1 Fr. 60 à 60 Fr.

Avec ou sans inscription
En perles et en métal
Couronnes mortuaires

MAUX DE JAMBES
VARICES DÉMANGEAISONS ULCÈRES GUÉRISON ASSURÉE
DARTRES PLAIES de toute nature ECZÉMAS SOULAGEMENT IMMÉDIAT

EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
3'50 le Flacon le Flacon 3'50
NOMBREUSES ATTESTATIONS de GUÉRISONS
REFUSEZ TOUTES SUBSTITUTIONS
Comme garantie, exigez la Signature C. Depensier.
POUR RECEVOIR FRANCO ADRESSER MANDAT-POSTE
à C. DEPENSIER, Pharmacien, 47, Rue du Bac, ROUEN.
Prix pour la Suisse 4 fr. le flacon.
Dépôt pour SIERRE:
Pharmacie BURGENER.
Monthey, Pharmacie Zum-Offen.

Etiquettes de vin
en tous genres
En vente à l'Imprimerie GESSLER

Savon au lait de
lis
Marque: Deux Mineurs
sans rival pour un teint pur et doux, remède efficace contre les taches de rousseur et les impuretés de la peau.
Crême au lait de
lis
Marque „Dada"
indispensable contre une peau dure, rude et crevassée, elle rend le teint velouté et y donne un reflet de l'albâtre. En vente à 80 cts. la pièce:
SION: pharm. Henri Allet, G. Faust, V. Pitteloud, Henri Zimmermann.
Coiff. Martin Ebner, Jos. Erné, E. Furter Charles Ganter.
SIERRE: pharm. Burgener, Pierre de Chastonay; Coiff Alois Heim.
MARTIGNY: pharm. M. Lovey; Chs. Joris, pharm. (Bourg).
St-MAURICE: Vve. Maurice Luisier.
MONTHEY: pharmacie Hri Zum-Offen
VISP: pharm. Ed. Burlet.
BRIGUE: F. Marty, pharm.

Règles Méthode infaillible pour tous retards mensuels, Ecrire Pharmacie de la Loire, Nr. 22 à Chantenay-Nantes (Franc)

Les malades imaginaires

espéraient et croyaient qu'il devaient y avoir des plantes merveilleuses, ou élixir pouvant rallonger la vie. Ce remède s'appelait autrefois « Elixir ad longam vitam ». Voici du reste le seul sain remède donné par le poète Feuchtersleben: « Celui qui veut rallonger sa vie doit avant tout faire en sorte de **ne pas** l'abréger ». Le fond n'est que rarement observé et dans bien des cas nous pouvions constater combien nous l'abrégeons par notre propre faute. Dans d'autres cas ce sont les difficultés de la vie qui détruisent la santé et précisément de nos jours une maladie s'est développée qui mériterait d'être appelée, encore plus que par le passé, épidémie des peuples. La neurasthénie et faiblesse des nerfs s'est répandue dans toutes les classes de la société et à tous les âges. c'est contre elle qu'il convient de combattre si l'on veut rallonger les années de notre vie. « Nervosan » a été éprouvé avec succès contre la nervosité et faiblesse des nerfs. En vente, fr. 3,50 et 5, à la Pharmacie V. PITTELOUD, à Sion

La terre qui tremble

Du « Temps »:

L'Italie vient d'être frappée une fois de plus par une de ces catastrophes soudaines qui sèment l'épouvante et la mort. La terre a tremblé au sud de la Campanie dans les environs Benevente; Avellino a été plus particulièrement éprouvé et les secousses se sont fait sentir jusqu'à Portici. Nous ne connaissons pas encore toute l'étendue du désastre. Mais d'après les premières dépêches ,les populations qui s'égrènent au bord du golfe de Naples sont en proie à leurs habituelles et intermittentes paniques. Elles oublient la douceur nonchalante de vivre pour s'abandonner à un désespoir extrême. Ce sont elles, qui, depuis des siècles, sont exposées à la colère des éléments infernaux: éruptions, tremblements de terre, pluie de cendre; elles portent les traces évidentes de leurs coups. Elles ont pour voisines des cités mortes, ensevelies ou en voie d'exhumation, mais ce voisinage, en temps ordinaire, n'altère ni leur insouciance ni leur gaîté. Elles se chauffent au soleil, comme des « lazzaroni » imprévoyants, bercées par la paisible chanson de la mer sonore. Quelques-unes sont couronnées de roses, à la façon des convives antiques. Au banquet de la vie, autour de la table ronde du golfe, elles ont une place admirable. Mais quelqu'un trop souvent trouble la fête :« le Vésuve signale sa présence de façon cruelle.

La Campanie, coin du ciel tombé sur la terre! Quelle triste ironie! Il semblerait que les générations vouées au bonheur pitoyable d'habiter ces rivages se transmettent ces paroles séduisantes et trompeuses pour assoupir leurs craintes. Quels réveils terrifiants! Nous nous souvenons de la dernière éruption. On eût dit que les enfers s'étaient entr'ouverts et avaient vomi d'indescriptibles horreurs. Il n'y avait rien d'humain ni de terrestre dans le cercle de mort qui s'étendait autour du Vésuve. On croyait traverser un pays de cauchemar. Rien ne saurait donner une idée de ce spectacle et les mots ne paraissent pas faits pour exprimer pareille abomination. La lumière et l'ombre ,le jour et la nuit se livraient autour du volcan des combats surnaturels. Les yeux de l'homme éprouvaient, devant ce spectacle insolite ,un étonnement et aussi une espèce de mal physique. C'étaient des reflets irréels, tantôt gris comme des cendres ou blancs comme des ossements de squelettes, clartés fantastiques d'un paysage lunaire; tantôt sombres et épais ainsi que des fumées qui illumineraient tout d'une nuance sanglante ou plutôt rose, qu'on devine mieux qu'on ne la saisit. Elle était à la fois éclatante et invisible. Ce spectacle stupéfiait et irritait. Et dans cette claire obscurité, des êtres humains s'agitaient, recouverts d'un suaire de poussière, blanche sur les vêtements, noire sur le visage. Venaient-ils d'être déterrés? Etaient-ils ressuscités? C'était une mascarade tragique. Afin de protéger leurs yeux, les uns portaient des lunettes noires de casseurs de pierres au d'automobilistes; d'autres des carrés de papier en auvent sous leur coiffure; d'autres des feuilles de mica, du front jusqu'au nez; d'autres enfin des masques formés d'un morceau de journal percé de deux trous à la façon des cagoules. Dans les ruelles de Naples, le long des chemins où devant les statues des carrefours, brûlaient des veilleuses et des cierges propitiatoires. Et nuit et jour tombait une pluie fine de cendres. Ce n'était pas désagréable .Cela chatouillait le nez comme de la neige légère, mais ce n'était pas froid. Les becs de gaz émettaient des rayons courts et diffus. Les chevaux étriqués des « carrozzelle » semblaient plus maigres sous leur caparaçon de poussière volcanique. A chaque coup de fouet, vous eussiez dit qu'on les époussetait avec le manche d'un plumeau. Quelques tramways se risquaient lentement sur les rails; la lanterne faisait l'effet d'un œil jaune, qui, dans les ténèbres commençantes et à travers les voiles de cendre, clignote, goguenard. Ce qui frappait surtout, c'était le silence, un de ces silences lointains et ouatés qui suivent la chute des neiges copieuses. Avec leur parapluie, à une certaine distance, les hommes ressemblaient à ces champignons blancs qui marchent. Sans grands frais d'imagination, on pouvait les prendre pour des êtres nés d'une génération spontanée du Vésuve ou de la lune. Les sanglots étouffés qui partaient de groupes arrêtés devant des maisons ou sur des places vous ramenaient brutalement sur la terre et à la plus misérable des réalités.

A cette heure des villages entiers fuient, pour quelques heures, loin du sol tremblant. Sur les routes, des charrettes et des chariots pleins de fugitifs silencieux et résignés roulent en hâte. Des attelages pitoyables et invraisemblables se succèdent vers les villes épargnées. On évoque facilement cet exode sinistre. Des véhicules grossiers traînés par une triade disparate, un âne, un bœuf et un cheval, présentent un enchevêtrement de bois de lit, d'ustensiles de cuisines, le tout surmonté quelque fois d'une cage sans oiseau, ou dominé par un chien ahuri, la langue pendante. Des hommes, un paquet de hardes sur les genoux et le menton enfoncé dans ces guenilles, regardent, farouches, les yeux perdus. Des enfants dorment harassés, la tête sur le sein de leur mère, qui, elle-même, sommeille défaite et échevelée. Les mêmes êtres, avant qu'il soit longtemps, reprendront le même chemin, en sens inverse. La confiance et l'espérance les ramèneront vers le toit abandonné et peut-être ruiné dont ils ne peuvent se séparer à jamais. Ils veulent vivre et mourir sur la terre qui les a vu naître. Rien ne prévaut contre leur amour du pays natal.

La hièrarchie par les paillassons

Le secrétaire général de la préfecture de police à Paris s'en fut l'autre jour inspecter un commissariat.

Dès l'abord, il aperçut à la porte d'un simple secrétaire un paillasson, non un de ces tapis-brosse cossus, apanage des escaliers luxueux, mais un modeste tapis en roseau!

— Qu'est ceci ?dit-il à son subordonné.

— Un paillasson, monsieur.

— Que fait-il là?

— C'est pour essuyer les pieds, répondit l'employé ahuri.

— Vous saurez, monsieur, que les sous-chefs de bureau ont seuls droit à un paillasson! Vous n'êtes ni sous-chef, ni assimilé! MM. les sous-chefs pourraient, à juste titre, se plaindre de ce manquement grave à mes circulaires, et de la confusion que peut créer, dans l'esprit des visiteurs, la présence à votre porte d'un objet qui leur est réservé.

L'interlocuté resta bouche bée. Son avancement fut retardé. Car le haut fonctionnaire, à la suite de cet incident, inscrivit sur son dossier cette ligne:

« Bon employé, mais indiscipliné. »

Mois de Mai

Orsières — Etat-civil

NAISSANCES

Gabioud Léonce Maurice, d'Etienne, Commaire. Gabioud Rémi Oswald, de Julien, Issert. Crettex Anita Sylvie, d'Emile, Champex. Hubert Esther Léonie, de Cyrille, Orsières. Duay Lucie Marguerite, de Cyrille, la Proz. Thétaz Marie Pauline, de Louis, Pradefort.

DECES

Cavé Gaspard Nicolas, 68 ans. Copt Maurice Nicolas, 42 ans. Michellod Clémence, née Lovay, 72 ans. Rossier Jules, 54 ans. Chabod Raymond André, 1 mois et demi. Tissières Maurice Adrien, 12 ans.

MARIAGES

Pellouchoud Jules Edouard et Udry Marie Célestine. Rossier Jérôme Nicolas et Chambovey Angeline. Levet Etienne Albert et Volluz Marie Cécile.

Riddes — Etat-civil

NAISSANCES

Jordan René, de Camille, Riddes. Crettenand Germaine Rosalie, de Camille, Riddes.

MARIAGES

Vouillamoz Joseph Antoine Frédéric, de Riddes et Monnet Marie Pauline, de Riddes.

MARIAGES

Crettenand Marie Isaline, de Pierre, 11 ans. Broccard Hedvige, de Nendaz, 47 ans. Pralong Henri de Salins, 4 ans.

— Cette réponse est déjà en route pour Toulon, lui dit Raymonde.

—Depuis quand, Madame? lui demanda Front surpris et indigné.

— Elle a été expédiée dans la nuit.

— Par qui?

— Par un autre courrier.

— Quel est son nom?

— Je regrette de ne pouvoir vous l'indiquer, répondit Raymonde, car nous ne le connaissons pas nous-mêmes, la réponse ayant été envoyée directement du cabinet du roi.

— Du cabinet du roi? dit Front en pâlissant. Il était blessé au vif dans sa plus chère ambition. — Cela ne se peut pas, car je suis le courrier du roi, et j'ai reçu, hier au soir, des dépêches du cabinet.

— On vous aura cru parti, et on aura donné la réponse à un autre courrier, dit Raymonde. Savez-vous quelque chose de plus, Monsieur André?

— Rien de plus, sinon que le courrier a quitté Paris cette nuit, et qu'il devait se rendre à Toulon au plus vite.

L'orgueil de Front était si profondément atteint par cette nouvelle, qu'il avait grande peine à se contenir.

— Si j'avais su cela, dit-il, il y a longtemps que je serais sur la route de Toulon. Ce retard va me perdre de réputation.

— Nous le regrettons infiniment, Monsieur, dit Raymonde, mais il n'y a pas de notre faute dans toute cette affaire.

Front s'inclina et partit .C'était dix heures du matin.

Il devait avant tout savoir qui était son rival, et à quelle heure il avait quitté la capitale. afin de pouvoir calculer quelle avance il avait sur lui .Front se rendit donc au château du roi.

Il chercha le valet de chambre qui lui avait remis, la veille, les dépêches.

— Comment, Front, vous êtes ici, s'écria celui-ci.

— Hélas, oui, un accident survenu à mon cheval, m'a empeché de partir.

— Vous arriverez encore à temps?

— Je l'espère bien. Mais qui donc est cet autre courrier que l'on a expédié cette nuit?

— Un autre courrier? Mais je n'en connais point, mon cher Front. Hier au soir, il y avait grande réception au château, nous avons eu beaucoup à faire .Je ne sais rien, ni d'une dépêche ni d'un courrier.

— Mais il faut absolument que je sache quelque chose. Faites-moi le plaisir de questionner vos camarades.

Le valet de chambre se rendit aux instances de Front, mais il revint bientôt en haussant les épaules, personne ne sait rien d'une dépêche, dit-il

C'était une chose inexplicable; toutefois, Front était bien résolu ,non seulement de rattraper son rival ,mais de le devancer, pour sauver son honneur de courrier. Il s'élança sur son cheval, sortit de Paris ,et une fois en pleine campagne, il prit des chemins de traverse à lui connus, qui raccourcissaient de beaucoup le trajet.

Le soir ,il arriva dans une petite ville, où il s'arrêta dans une auberge, pour se réconforter ainsi que son cheval.

— Ne resterez-vous pas ici cette nuit, Front? demanda l'hôte qui le connaissait depuis longtemps.

— Je n'en ai pas le temps! Dites-moi donc, est-ce qu'un courrier a passé ici ce matin?

— Oui, il a fait boire son cheval, puis il a continué son chemin.

— Qui était-ce? Comment s'appelait-il?

— Je ne sais pas, je ne l'avais encore jamais vu.

— Eh bien. quel air avait-il?

— Comme vous, il était hâlé, fort et vigoureux, avec une barbe noire. Il a très peu parlé.

— Et comment était son cheval?

— Magnifique, ma parole, répondit l'hôte, je n'ai jamais vu un si bel animal. Cela a dû être un cheval de course anglais; il n'y a que les rois et les ducs qui en possèdent de pareils.

— Hem, dit Front d'un air réfléchi, quand est-il arrivé ici?

— A neuf heures.

— Ainsi il y a déjà dix heures. Allons, il faut que je parte! Adieu.

Il galopa toute la nuit et atteignit, vers le matin, un grand hôtel situé au bord de la grande route. Il descendit de son cheval pour lui donner une heure de repos.

Front, en mangeant, demanda à l'hôtesse si un courrier s'était arrêté chez elle.

— Oui, Monsieur Front.

— Quand?

— Dans la nuit, ce pouvait être onze heures environ. Son cheval ne pouvait ou ne voulait pas aller plus loin.

— Ah, ah, nous y voilà!

— Il s'est procuré un autre cheval, qu'il a payé 80 louis d'or, et a laissé le sien.

— Quand est-il parti? demanda Front.

— Vers minuit.

Front regarda sa montre.

— Il n'est pas encore six heures, murmura-t-il, il a à peine six heures d'avance sur moi. Comment était le cheval qu'il a acheté?

— C'était un bel animal, mais un peu lourd, il n'a s'en est point trouvé d'autre.

— Connaissez-vous ce courrier?

— Non, je ne l'avais jamais vu.

— Comment est-il habillé?

— A peu près comme vous et tous les autres courriers. Une espèce de jaquette bleue, garnie de boutons bien polis, des culottes de cuir blanc ,des bottes à l'écuyère et une calotte de cuir sur la tête.

— En avant! cria Front au palefrenier qui prenait soin de son cheval, puis il mit un morceau de pain dans sa bouche, pour pouvoir restaurer sa monture en route, et un instant après, il était en selle. Un orage grondait dans le lointain, et la pluie tombait déjà par torrents dans la direction que Front devait suivre.

Arrivé, vers midi, près d'une petite rivière, grossie par la pluie, il chercha le passeur, pour se faire passer à l'autre bord. Un jeune homme sortit de la maison, il se déclara prêt à satisfaire le courrier, bien qu'il fut encore fatigué d'un rude trajet qu'il avait dû faire. Poussé par une sorte de pressentiment, Front lui demanda qui donc avait traversé la rivière.

— Un courrier, Monsieur!

— A quel moment?

— Pendant l'orage, vers dix heures.

Front tira sa montre, qui marquait un peu plus d'une heure. Ainsi son rival n'avait plus que trois heures d'avance sur lui.

— C'était un homme violent, continua le batelier. Comme je refusais de le faire passer, à cause du mauvais temps et du danger qu'on courait, il a voulu m'y forcer, en prenant sa cravache pour me battre. Je me défendais, je criais au secours, mais, par l'orage personne ne pouvait m'entendre. Cependant, je résistais toujours; alors il m'a montré un ordre du roi, après lequel je ne pouvais plus persister dans mon refus, lors même qu'il y allait de la vie et de la mort.

— C'était une folie de votre part.

— Ah! Monsieur, c'était affreux. Le tonnerre grondait, on se serait cru à la fin du monde. La pluie tombait par torrents et si serrée qu'on ne distinguait pas à deux pas devant soi, la rivière grossissait, et un violent orage s'était levé. Nous étions au milieu de la rivière, lorsqu'un coup de vent brisa la perche qui retient la corde du bac. Nous étions à la merci de l'ouragan. Le courrier, voyant le danger, saisit deux rames qui se trouvent toujours dans le bateau, en cas de besoin, et se mit à ramer avec une force si extraordinaire, qu'au bout de quelques minutes nous abordâmes de l'autre côté.

Front se tut en faisant de tristes réflexions; il était évident qu'un tel homme serait difficile à retenir par quelque obstacle qu'on placerait sur son chemin! Après avoir payé le passeur, il remonta à cheval. L'orage avait à peine rafraîchi l'atmosphère. La chaleur était étouffante.

Front se sentait fatigué, et son cheval commença à donner des signes de lassitude, mais il l'encouragea, le caressa et lui donna du pain; le brave animal comprenant ce qu'on attendait de lui, reprit une course plus rapide.

(à suivre).